
LOS ANGELES – Discussion de la communauté avec Le groupe de coordination de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA (ICG)

Jeudi 16 octobre 2014 – 10h00 à 12h00 PDT

ICANN - Los Angeles, ÉTATS-UNIS

Prenez vos places, s’il vous plaît, nous allons commencer avec ce programme dans quelques minutes, si vous prenez vos places. On vous prie de vous asseoir pour commencer, merci.

ALISSA COOPER:

Nous allons commencer. Asseyez-vous s’il vous plaît.

Je suis Alissa Cooper. Je suis la présidente du groupe de coordination de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Nous voilà dans une séance ouverte pour la communauté. Et l’idée pour notre séance d’aujourd’hui est de consacrer le temps qu’on a à la discussion avec la communauté.

Donc, je vais commencer par vous donner un aperçu général du ICG, de qui est, de ce qu’on a fait jusqu’à présent et de quelles devraient être vos attentes. Par la suite, nous allons avoir des présentations courtes des communautés opérationnelles. Adiel parlera des numéros, Jari parlera des paramètres de protocoles, et puis on aura Milton et Martin qui parleront des noms. Et puis on aura une discussion et une séance questions-réponses.

Donc, on aura plus d’une heure pour cette partie du programme.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

C'est bon?

Alors, cela dit, je dirais que nous sommes un groupe très ouvert et très transparent au ICG. Et tout ce que nous faisons est public. Vous pourrez trouver tous les registres de nos activités, les documents, tout ce qu'on fait, sur notre site Web inanacg.org.

Je pense que la plupart des personnes savent pourquoi on est là, mais on va l'expliquer brièvement. Cette année, en mars, la NTIA a annoncé son intention de transférer sa supervision des fonctions IANA et a demandé l'ICANN de réunir les parties prenantes mondiales pour développer une proposition de transition du rôle de supervision des fonctions IANA qu'il occupe actuellement.

L'ICANN a initié un processus communautaire pour faire ce travail. Donc, voilà, on a créé ce groupe de coordination de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA, intégré par les personnes que vous voyez ici, à la table.

L'ICG est un groupe de 30 membres et on a deux agents de liaison qui représentent toutes les organisations énumérées dans la diapo que vous avez sur l'écran.

Nous avons une représentation très large pour ce qui est des communautés, des unités constitutives qui peuvent fournir leur contribution au groupe.

En outre, nous avons un agent de liaison du conseil d'Administration de l'ICANN qui est Kuo-Wei, et une liaison du personnel de IANA, Elise Gerich.

Voilà pourquoi on est tous ensemble, mais moi je n'arrive pas à voir qui est avec moi à table, mais en tous cas, on est tous là.

Voilà qui on est. La partie suivante est : qu'est-ce qu'on fait? Quelle est notre mission dans la charte?

On nous a dit que notre fonction principale est de coordonner, comme l'indique notre nom. Et voilà pourquoi on a réuni les différentes communautés pour aider les personnes, les différentes unités constitutives, à travailler sur une position de transition en coordination avec les autres travaux en cours pour pouvoir créer une proposition de transition unique. Voilà pourquoi on communique constamment avec les différentes communautés, on les informe du travail du ICG, on maintient l'ICG actualisé par rapport à ce qui se passe dans les communautés.

Voilà notre fonction principale.

Donc, notre fonction principale n'est pas de développer la proposition de transition en elle-même : ça doit être fait à travers un processus ascendant des communautés. Et c'est un processus qu'on essaie de faciliter. Lorsqu'on commencera à recevoir ces composantes de la proposition de transition, nous allons essayer de les réunir dans une proposition unique qui va être transmise à la NTIA.

Voilà un résumé de notre charte.

Comme vous savez peut-être, la transition se centre sur certains aspects spécifiques liés à l'IANA. Si vous voyez la spécification des fonctions IANA dans le contrat actuel de la NTIA, ces fonctions portent sur trois

types d'activités différentes. D'une part, on a les paramètres et la gestion des registres des paramètres, protocoles, puis la gestion de la zone racine. Et la troisième fonction est la gestion des registres à numéro de l'Internet. L'IANA a bien sûr d'autres registres qu'elle gère, mais ces fonctions-là ne font pas partie de la transition. Et donc, l'ICG ne se centre pas sur ces fonctions-là, et la communauté ne se centre pas non plus sur ces fonctions.

Notre portée se centre également sur la supervision des fonctions. Donc, il y a d'autres aspects impliqués au traitement et à la performance des fonctions IANA. Vous savez bien quels sont les processus de développement de politiques qui établissent des politiques comme nous suivons pour pouvoir allouer les ressources au registre.

Et il y a d'autres aspects concernant la façon dont IANA fonctionne. Mais ce groupe-là se limite à la supervision. Donc, je veux que ce soit clair pour que vous sachiez qu'est-ce que vous devez attendre dans la proposition de transition.

L'ICG a demandé à la communauté de s'organiser selon ces trois fonctions qui sont spécifiées dans le contrat et que l'IANA exécute en ce moment.

Donc, nous demandons aux communautés opérationnelles existantes de développer chacune une composante de ce qui fera partie d'une proposition de transition unique éventuellement.

Donc, on demande aux communautés RIR de développer des propositions pour les ressources de numéros. Et l'IETF doit développer une proposition pour les paramètres de protocoles. Et nous demandons aux groupes de travail intercommunautaire portant sur les noms, qui ont été créés récemment, de préparer une proposition liée aux noms, bien évidemment.

Et cette structure fait que l'on puisse dépendre de certains processus et de certaines organisations qui existent depuis des années pour pouvoir développer un consensus pour ne pas avoir à créer de nouvelles structures. En tant que communauté mondiale, on peut se réunir autour du développement d'une proposition.

Cette division du travail de cette sorte permet que le travail se fasse en parallèle et améliore notre efficacité lorsqu'on crée des communautés d'intérêts.

Donc, si les paramètres de protocoles vous intéressent, vous pouvez contribuer au processus de l'IETF. Si ce qui vous intéresse, c'est les numéros; vous pourriez vous rapprocher des RIR. Et si c'est pour les noms, vous pouvez vous rapprocher du groupe de travail intercommunautaire des noms. Donc, ça nous permet de diviser notre travail en différents groupes d'intérêts.

Mais ça ne permet pas que les personnes ne participent pas aux processus. Tous ces processus communautaires sont ouverts pour toutes les personnes qui veulent participer. Ce n'est pas nécessaire d'être membre ou d'avoir une relation historique avec les communautés ou les institutions chargées des processus. L'idée n'est

pas de séparer les personnes qui sont à l'intérieur, soit disant des communautés opérationnelles, et les personnes qui sont à l'extérieur.

On n'a pas de télévision, voilà pourquoi vous voyez au milieu de la diapo ces petites personnes avec la flèche.

Si vous n'avez jamais participé et que vous voulez le faire, vous êtes en mesure de le faire. On est ouvert.

L'idée est que le travail soit plus efficace. C'est tout.

Ce qui est important à dire également est que l'on coordonne le travail au ICG. On a des personnes qui coordonnent le travail des différents processus et il y a des personnes à la table qui participent aux trois processus. Et c'est important parce qu'à mesure qu'on crée les parties de la proposition de transition, il faut que ces parties montrent la coordination.

Il y a des chevauchements entre les fonctions, et ces chevauchements – ces travaux simultanés doivent être gérés à travers les processus communautaires. Et ce sont des personnes qui font attention à un ou deux de ces processus – ou deux ou trois même – qui arrivent à voir qu'il y a ces chevauchements et qui créent ces synergies entre les différentes composantes des propositions.

Voilà ce qu'était le processus de développement.

En septembre, l'ICG a lancé un appel à propositions, qui a été envoyé à ses communautés, qui leur demandaient de développer un plan de transition qui était avec des éléments très spécifiques.

D'une part, on voulait savoir quelle était la fonction qu'occupait votre plan. Bien sûr, pour nos groupes de travail intercommunautaires des noms, la proposition portait sur les noms, etc. Et comment vous utilisez la fonction IANA correspondante en ce moment.

Et on veut établir un terme de référence à l'heure actuelle qui est le fonctionnement que vous avez maintenant.

Et on veut établir, donc, des références pour la supervision des politiques existantes et les mécanismes à réduction de comptes, pour pouvoir les transférer. Une partie de l'appel à propositions demande aux communautés de détailler quelles sont les dispositions actuelles. Ce sont des parties très importantes pour toutes les communautés.

Les communautés doivent simplement expliquer comment les fonctions fonctionnent, justement.

Et la communauté doit également expliquer leur proposition de supervisions des fonctions après la transition, leur proposition après la transition et leur proposition de réduction de compte.

C'est justement ce que propose — de modifier ou d'ajouter ou de ne pas ajouter, au cas où la transition était effective.

On veut également comprendre et voir que les communautés aient compris ce qu'implique cette transition. À travers leur plan de transitions, on va voir s'ils ont compris quelles seraient les exigences opérationnelles provoquées par leurs propositions, s'il y a des risques de continuité opérationnelle posée par cette transition, quelles

exigences juridiques ils ont besoin d'avoir dans le monde après la transition.

On espère voir un délai qui soit respecté pour ce qui est des jalons intermédiaires et des modifications qui doivent être faites.

Finalement, il faudrait que les communautés fassent une petite évaluation dans la manière dont elles sont arrivées à leur proposition. Il y a des critères que la NTIA a demandé comme exigences — de la transition de la proposition de transition unie. Ils doivent également expliquer comment ils sont arrivés à respecter ces critères à travers leur proposition, et expliquer quel a été le travail de la communauté et la sensibilisation qui a été fait pour intégrer tout le monde et le niveau de consensus, finalement, qui a été atteint.

Une des exigences de la NTIA est que les propositions doivent être consensuelles et on doit assurer que cela soit respecté dans les communautés pour pouvoir avoir un consensus général au moment d'avoir une proposition finale de transition.

Voilà ce qu'est l'appel à proposition.

Le RFP, qui a été envoyé en septembre aux différentes communautés opérationnelles, en ce moment travaille sur un développement des différentes composantes de la proposition de transition.

Donc, on s'est fixé la date butoir du 15 janvier 2014. Ça, c'est la date à laquelle l'ICG devrait recevoir ses composantes des différentes communautés. Le calendrier établi a choisi cette date du 15 janvier 2015 comme date butoir, et ce n'est pas arbitraire. En fait, nous avons

commencé à partir de l'échéance du 30 septembre 2015 et on a fait nos calculs à partir de cette date-là.

Comme vous voyez sur la diapo, on espère avoir un processus qui se répète, et on veut assurer que les communautés aient suffisamment de temps pour pouvoir suivre des processus consensuels et assurer que les propositions ont toujours le consensus une fois qu'elles sont préparées.

Donc, on aura reçu les propositions individuelles en janvier. On espère pouvoir évaluer ces propositions, voir si elles sont complètes, si elles sont claires. Et s'il nous semble qu'il y a des lacunes ou des questions qu'il faut éclaircir, on va renvoyer les propositions aux communautés pour qu'elles le fassent.

Voilà la première étape.

Et donc, dans cette première étape, nous allons faire cette évaluation des propositions individuelles. Si nous voyons qu'il y a des problèmes, ce n'est pas au ICG de résoudre ces problèmes; les propositions vont être renvoyées aux communautés. Voilà pourquoi vous voyez ici dans la deuxième étape bleue, que les communautés doivent avoir suffisamment de temps pour faire les modifications nécessaires et pour évaluer leur niveau de consensus qu'ils auront. Dans cette étape, on doit donc leur donner suffisamment de temps pour régler ces problèmes potentiels parce qu'en fait, c'est ce qui est nécessaire pour nous : que le processus soit consensuel.

Voilà l'étape suivante : après janvier, on fera une évaluation individuelle de chaque composante de la proposition.

Dès que cela sera accompli, on aura une évaluation de la proposition unique, c'est-à-dire qu'on va réunir les différentes parties qui viennent des communautés opérationnelles pour créer une seule proposition unique, et voir si les différentes parties sont compatibles et interopérables, si c'est cohérent, s'il y a des lacunes ou des superpositions entre les différentes propositions. Au sein du ICG, on a discuté la possibilité de faire une analyse ou une évaluation pour évaluer que le but de ce processus soit respecté, que l'opérateur des fonctions IANA puisse être responsable et rendre compte après la transition, et discuter des résultats qu'on aurait atteints et des risques potentiels.

L'ICG ne va pas modifier la proposition s'il y a des problèmes. Comme j'ai dit, l'ICG va renvoyer ces propositions à la communauté pour qu'elle le fasse elle-même.

Et en définitive, l'idée serait de conclure notre travail pendant une proposition unique. Les communautés devraient être d'accord avec la proposition unique que nous allons préparer. Puis, on aura une période de commentaires publics de la communauté que l'ICG va réviser. Si la communauté exprimait la nécessité de faire des modifications, l'ICG va le faire, puis on va soumettre la proposition à la NTIA.

Voilà le travail à faire dans l'année prochaine.

On a déjà passé une semaine ici. On a discuté avec différents secteurs de la communauté. On nous a posé un bon nombre de questions déjà. Donc, je vous donnerai un aperçu des questions fréquentes qu'on nous

a posées et y répondre brièvement si ça nous aider à résumer notre discussion.

On nous a demandé si l'ICG aurait une réunion conjointe à la mi-novembre avec le groupe de travail intercommunautaire des noms. La réponse est non. Peut-être que le groupe de travail intercommunautaire des noms aura une réunion, mais ce n'est pas une réunion conjointe avec l'ICG. Donc, si c'est que vous avez entendu, ce n'est pas vrai.

Une autre question demandait si la date butoir cible pour les communautés opérationnelles pour qu'elles présentent leur proposition au ICG a été changée du 15 janvier au 31 janvier, la réponse est non. La date butoir pour cette présentation est le 15 janvier. On a dit que c'était des dates cibles, c'est-à-dire qu'elles sont souples. Si on reçoit une proposition un jour après, on pourra faire une évaluation individuelle, mais ce qu'on essaie de faire avec les délais, c'est de ne pas avoir des problèmes de synchronicité entre les différentes étapes. Parce qu'il va falloir que l'on fasse une évaluation de la proposition unique. Ce sera difficile à faire si on n'a pas toutes les parties. Voilà pourquoi l'on vise à avoir des propositions en même temps avec un certain niveau de souplesse, bien sûr.

On nous a demandé quel était le rapport entre l'ICG et le groupe de travail intercommunautaire de la responsabilité de l'ICANN. En tant qu'organisme, nous aurons une réunion de travail demain pour discuter de cette question, pour voir comment adopter ce rapport en termes de procédures, et on aura besoin d'un peu de temps pour pouvoir trouver une façon de communiquer dans ces activités.

On nous a demandé également si le plan de transition final doit couvrir tous les aspects qui sont inclus dans le contrat actuel de la NTIA et si la transition est plus large ou plus étroite que ce qui est inclus dans le contrat actuel.

On a demandé aux communautés de vérifier le contrat actuel, de le comparer. Donc, la communauté devrait lire les contrats actuels pour comprendre ce qu'est inclus. Mais dans les processus communautaires, il faut qu'ils prennent des décisions sûres sur quelles parties seraient dans le sujet, dans la portée, s'ils veulent ajouter davantage d'informations et s'il y a des dispositions dans le contrat qu'ils devraient pouvoir comparer. Donc, les communautés devraient décider cela.

Et finalement, on nous aurait posé des questions si le conseil d'administration de l'ICANN avait approuvé le plan de transition final, s'ils peuvent amender le plan de transition avant qu'il soit envoyé à la NTIA. Et ce sont des questions que l'on discute avec le conseil d'administration et le personnel de l'ICANN en ce moment. On a eu des discussions internes sur ce qu'on voudrait avoir une fois que l'on arrivera à l'étape finale et que l'on remettra notre proposition à la NTIA. On continuera à travailler dessus entre nous et avec le conseil d'administration et avec le personnel probablement, pour assurer que l'on soit articulé en termes des étapes à suivre à la fin du processus.

Voilà les questions qu'on nous a posées le long de la semaine et les réponses qu'on a données. Vous avez ici certaines références pour que vous sachiez et je pense qu'on pourra passer à Adiel directement, qui va nous raconter des processus à la communauté des numéros.

ADIEL AKPLOGAN :

Vous travaillez pour mettre en place une proposition pour envoyer l'ICG et cette proposition sera la conséquence d'une consultation régionale. La consultation régionale faite par les RIR sera consolidée finalement et sera la proposition finale que nous allons envoyer. Nous avons commencé le processus au préalable avec les RIR.

Au niveau de chaque RIR, il y a une liste de courriers électroniques qui a été établie. Chacun de ces RIR a une liste de diffusion pour discuter de transition et pour élaborer une proposition. Cette proposition peut varier d'une région à l'autre. Comme vous le savez, dans les RIR, il y a des politiques et des processus de développement de politique clairement définie par rapport à la politique globale. Nous nous assurons que toute la communauté participe aux processus. Et celui-ci est séparé du processus global de politique.

Alors, le débat de ces listes de diffusions des RIR sont clé pour les processus. Si vous êtes membre de la communauté des numéros et que vous voulez contribuer, c'est l'occasion de participer dans ces listes de diffusion qui sont administrées par les RIR dans chacune des régions.

Dans la région APNIC, on a déjà eu la deuxième réunion annuelle où il y a eu une proposition préliminaire présentée à la communauté. Cette proposition est débattue en ce moment dans la liste de diffusion des RIR. Et encore d'autres RIR va partager la proposition avec leur propre communauté.

Dans la région ARIN, il y a eu une réunion sur la politique publique la semaine dernière où l'on a débattu la question. On a mené un débat – un panel a amené un débat, et on a résolu de faire une enquête pour évaluer les contributions de la communauté qui sera la base de la proposition pour la proposition finale.

Dans la région de LACNIC, on a établi un petit comité de trois membres de la communauté pour pouvoir diriger en quelque sorte le processus. Il y a différentes sections établies pour la réunion de LACNIC 22 à Santiago en octobre 2014.

Voilà ce qui concerne LACNIC. Par la suite, il y aura un panel informatif qui sera formé – on va essayer de résumer le débat ayant eu lieu en ligne et on va essayer de créer une proposition.

Il existe une liste de diffusion à l'ACNIC qui peut être utilisé pour débattre de la question et vous voyez là, la liste c'est internet-gov@lacnic.net.

Pour ce qui est de la RIPE NCC, ils ont déjà mené aussi leur premier débat sur la question en mai dans la réunion de Bruxelles. Dans cette région, ils ont un groupe de travail qui tient compte du débat. La déclaration préliminaire a déjà été publiée et elle est soumise à discussions.

Dans notre région, nous avons reçu la première consultation lors de notre première réunion à Djibouti, cette année. Cela a abouti à la création d'une liste de diffusion où l'on débat la question. Cette liste est déjà mise en œuvre, et nous avons aussi une page dédiée qui donne des

informations sur le comité. Et je crois que tous les RIR ont organisé la question de la même manière.

Nous aurons une deuxième consultation lors de la deuxième réunion en novembre. En fait, AfriNIC va clore ce cercle de consultation entre les RIR. Et cela va nous amener aussi à la consolidation du document.

L'idée sur laquelle nous travaillons sera publiée prochainement pour établir une équipe qui va consolider tout ce que l'on a fait. Cette équipe s'appelle l'« équipe CRISP » qui est formée de 15 membres de la communauté et un membre de chaque RIR de trois de chacune des régions, un du personnel et deux appartenant à la communauté. Ce comité sera responsable d'analyser les discussions et les débats des discussions et les consolider à travers un processus déterminé. Ceci nous permettra de nous assurer que la proposition finale aura le soutien de la communauté et qu'elle soit faite à travers un processus ouvert.

C'est tout ce que j'ai à dire en ce moment. Et avec plaisir, je vais répondre à toutes les questions que vous souhaitez poser. Merci.

ALISSA COOPER:

Merci, Adiel.

Maintenant, on va passer la parole à Jari.

JARI ARKKO:

Pouvez-vous afficher mes diapos, s'il vous plaît?

ALISSA COOPER: Peut-être on peut passer la parole tout d'abord à Milton pendant que nous attendons vos diapos?

JARI ARKKO: OK, je vais parler brièvement du processus de l'IETF et je dis « brièvement » parce que ce qui est le plus intéressant aujourd'hui, ce sont vos questions. Et je veux parler sur ce que l'on fait au sein de l'IETF par rapport à l'IANA, et comment cela va se modifier dorénavant et comment nous allons participer dans le processus de transition et de planification.

Bien entendu, nous avons consacré notre temps à l'IETF pour travailler sur la technologie et pas sur les questions de l'IANA. Mais nous avons une base de données de protocoles et paramètre pour diverses questions comme les numéros de port, les idées, les courriers électroniques, les HTTP, etc.

Pour cela, nous utilisons IANA. Il y a une division qui est chargée de ces enregistrements ou de la maintenance de la base de données. Le rôle de l'IETF dans ce cas – alors, le rôle de l'IETF, c'est d'aborder les questions de politique. Nous décidons quelles sont les politiques pour distribuer les numéros ou quels sont les numéros que nous allons distribuer. Ce sont les premiers numéros qui apparaissent, ce sont les premiers numéros qui sont distribués. Nous faisons aussi la supervision, c'est-à-dire, il y a la supervision de l'IAB et il y a aussi la mise en œuvre d'une base de données par l'ICANN et l'IANA.

Nous avons mentionné que toutes ces questions ont évolué pendant les dernières années. Pendant les quinze dernières années, nous avons vu plusieurs accords de niveau de services et aussi la création d'autres accords. Ce que nous faisons cette année avec l'ICANN et l'IETF, c'est mettre en place des audits. Le processus d'audit est dédié à vérifier de la part des tiers externes que l'IANA respecte toutes les politiques spécifiées par les corps qui développent des politiques. Dans ce cas, l'IETF. L'objectif de cet audit, ce n'est pas de m'informer, moi, ou mes collègues, mais tout le monde pour que tous puissent vérifier. Je crois que c'est le plus utile à faire.

Maintenant, je voudrais vous parler plus en détail sur la manière dont nous nous organisons par rapport à l'IANA. Nous avons passé des accords avec les différentes parties, l'IETF et l'ICANN, qui a un accord sur les services IANA et aussi l'IAB supervise tous ces documents.

Je ne vais pas parler de la question de la responsabilité parce que c'est une question clé et qui est l'esprit de pas mal de gens. Et on n'a pas un point en particulier à l'IETF, mais la responsabilité, en fait, est connectée à une question en particulier, à savoir ce qui pourrait mal se passer.

À l'IETF, nous avons des mécanismes pour aborder la question. Des mécanismes qui ont été mis en place pendant plusieurs années, par exemple : des appels. Nous avons un NomCom qui choisit les leaders de l'IETF, comme moi-même, par exemple. Et si en quelque sorte cela ne marche pas, alors on peut faire des appels pour pouvoir résoudre la question.

Jusqu'à présent, on a travaillé avec l'ICANN et l'IETF. Tout fonctionne bien. On est heureux. Mais nous nous assurons aussi d'avoir des mécanismes mis en place pour ces questions. Pour ce qui est des questions opérationnelles quotidiennes, bien entendu, des fois nous créons beaucoup de documents et quand ces documents ne sont pas clairs, par exemple, alors on peut présenter des questions. S'il y a un problème plus sérieux, on peut aller dans une partie plus élevée de la structure, c'est normalement le conseil qui s'occupe de cela. Et le contrat a une clause de résiliation, après un certain temps, de six mois. Et je ne veux pas approfondir la question, mais ces opportunités sont ici prises en compte. Ce sont des questions ou des arrangements contractuels.

Je voudrais aussi mentionner que nous avons bien travaillé pendant les quinze dernières années et nous faisons tous les ans des améliorations. Il est important également de signaler qu'à notre avis — et quand on parle d'aujourd'hui et des améliorations, eh bien, ces améliorations sont déjà mises en place et il n'y a pas de rôle du gouvernement des États-Unis ici.

La communauté de l'IETF sait clairement qu'il n'y a pas d'autorité externe ou supérieure par rapport à la tâche réalisée par la communauté de l'IETF.

Que pensons-nous faire pour la transition? Nous avons créé un groupe de travail où on va débattre de ces questions. Nous avons eu une réunion en personne en mars, une autre en juillet et sans doute, il y en aura plus. Nous avons créé un groupe de travail qui s'appelle « le

groupe de travail de planification de l'IANA ». Un de mes collègues, Marc Blanchet – je ne sais pas s'il est dans la salle —, il fait partie de ce groupe. Ce groupe va créer une version préliminaire du plan qui a déjà deux mois. C'est un document qui est révisé en ce moment. Il a été amplement débattu. Et j'espère bien que vous pourrez voir là, le lien vers l'information.

Quand nous avons créé cet effort, la communauté de l'IETF savait clairement qu'il fallait aborder les besoins de transition sans modifier le rôle de l'organisation. Il ne fallait pas créer une nouvelle organisation. Alors, à mon avis, c'est la configuration que nous voulons voir. Bien entendu, l'IETF est une organisation ouverte : vous pouvez tous participer à des débats. Nous avons une liste de diffusion, un groupe de travail. Il n'y a aucune exigence au-delà de votre intérêt. Si vous avez une opinion, je vous prie de nous la faire savoir. Vous avez ici les liens où vous trouverez plus d'informations sur le plan de l'IANA, les débats et le deuxième lien concernent la participation générale dans l'IETF. Nous avons une prochaine réunion. Une grande partie de notre travail est faite au moyen de la liste de diffusion. Les réunions sont aussi utiles. La prochaine réunion aura lieu début novembre. Et si vous voulez y assister, vous pouvez consulter l'information dans le deuxième lien.

C'est tout ce que j'ai à dire pour l'instant.

ALISSA COOPER:

Maintenant, on va passer la parole à Milton.

MILTON MUELLER:

Je suis membre de l'ICG et je représente la communauté des noms. Plus spécifiquement, la GNSO et le groupe de parties intéressées non commerciales. Je n'ai pas de diapo à vous montrer, mais je crois qu'un grand nombre parmi vous seront familiarisés avec le fait que notre communauté a créé un groupe de travail intercommunautaire pour aborder la question de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Si vous voulez développer une proposition, j'espère bien que tous, au sein de la communauté, vous comprendrez que vous ne devez pas essayer de me parler ou d'influencer Alissa, mais que vous devez travailler au sein du groupe intercommunautaire avec d'autres membres de la GNSO. Nous travaillons aussi avec les membres de la ccNSO, il y a quelques ccTLDs qui n'appartiennent pas à la ccNSO, mais nous travaillons avec le GAC et l'ALAC, des individus qui nous rejoignent et qui participent au groupe. Nous avons également des observateurs et les débats ont déjà démarré. Ce groupe a déjà mené une réunion. Ils ont un calendrier et ils commencent à se diviser le travail.

Je crois que l'on a décidé qu'il serait relativement simple de donner les deux premières parties de la proposition préliminaire où on mentionne les arrangements de base, à savoir comment on utilise l'IANA à la communauté des noms aujourd'hui.

Compte tenu de ce groupe intercommunautaire sur l'IANA, l'important est de mentionner la coordination des différentes propositions autour de la question de la responsabilité. La responsabilité sera évidemment un facteur important, la responsabilité de l'IANA sera un facteur dans la proposition de ce groupe intercommunautaire. C'est une partie de la proposition.

Ceci est compliqué parce qu'il y a une amélioration du processus des responsabilités qui a lieu parallèlement. Et on va aborder également des questions liées à ce qu'il faut faire avant la transition : quelles sont les questions concernant la responsabilité qui doivent être abordées avant de faire la transition? Voilà, c'est la piste numéro un que nous avons débattue dans la session précédente.

Un de mes soucis en tant que membre de l'ICG est qu'il y a deux parties du processus des noms qui ne sont peut-être pas bien synchronisées. Il y a un groupe intercommunautaire sur les questions de l'IANA qui peut avoir une idée de ce qui est nécessaire pour la transition de l'IANA. Et il y a aussi la voie de la responsabilité et peut-être ce groupe peut penser différemment. Cette coordination doit être effectuée entre vous à ce niveau avant qu'elle n'arrive chez nous. Ce n'est pas nous qui allons choisir les propositions concurrentes. Il faut arriver à un accord sur les propositions qui doivent avoir du soutien et ces propositions doivent arriver de manière synchronisée et organisée pour pouvoir les incorporer à une proposition finale avec les propositions des différentes communautés.

Maintenant, je vais répondre à vos questions sur le processus de coordination parce que voilà pourquoi nous sommes venus en tant qu'ICG. Alors, j'attends vos questions. Merci beaucoup.

ALISSA COOPER:

Merci, Milton. Maintenant, nous passons la parole à Martin.

MARTIN BOYLE:

Je m'appelle Martin Boyle. Merci, Alissa. Je suis l'un des membres qui viennent de la communauté de la ccTLD. Comme Milton l'a déjà mentionné, il a dit probablement tout ce qui est nécessaire de dire sur le processus, au moins de notre parcours avancé dans le groupe intercommunautaire. On a dit cela, mais je veux parler de l'importance de cela en tant qu'étape parce que nous passons de l'étape de parler des processus et nous entrons à l'étape de parler des résultats que nous voulons atteindre. Cela veut dire que les gens se réunissent et essaient d'identifier ce qui est vraiment nécessaire, quelles sont les questions importantes. Et je dis cela parce que depuis la communauté des ccTLD, eh bien, nous sommes un groupe assez diversifié à travers lequel une solution n'est pas appliquée à tous. Nous ne sommes pas liés contractuellement à l'ICANN de la même manière que la communauté des GTLD. Et cela veut dire que les débats ayant eu lieu sont à être menés de manière prudente sur les discussions déjà mentionnées par Milton et qui sont aussi applicables au gTLD. Quand nous commençons à aborder les questions de la responsabilité et la supervision des questions opérationnelles dans le cadre de la communauté des ccTLD. Probablement nous ne serons pas trop loin des solutions possibles.

En conséquence, dans la session précédente, Steve DelBianco vous a adressé la parole sur les épreuves de stress. Et nous visons toujours la même chose. Il va falloir identifier des forums et il faudra identifier clairement quels sont les besoins qu'il faut aborder pour pouvoir parvenir à une solution.

Ceci m'amène à mon commentaire final parce qu'au sein de la communauté des ccTLD, il y en a beaucoup qui ne sont pas actifs au sein

de l'ICANN. Probablement, il y en a qui ne savent même pas comment épeler le mot « ICANN », et cela nous présente un enjeu très concret pour faire la diffusion externe, la sensibilisation externe. Et je voudrais dire à la communauté que j'aimerais voir que cette diffusion externe, cette sensibilisation, c'est-à-dire qu'elle n'est pas une obligation, mais une responsabilité partagée. La communauté des ccTLD essaie de contacter tous les ccTLD de la planète, indépendamment si on les connaît ou pas, mais aussi nous devons contacter d'autres communautés qui ont des contacts au niveau national. Comme on a mentionné au GAC au début de cette semaine, nous apprécierions que le GAC essaie de faire la sensibilisation externe pour nous. Et nous avons dit la même chose à l'ALAC, à l'ISOC et à tous les autres réseaux établis au niveau mondial pour qu'ils nous aident à obtenir les personnes appropriées pour que ces gens comprennent toutes les questions auxquelles se voit confrontée cette communauté diversifiée.

ALISSA COOPER:

Merci, Martin. Je crois que nous avons présenté des informations de référence. Nous avons fait un bon résumé pour comprendre quel est l'état du processus qui se passe au niveau de différentes communautés opérationnelles. Maintenant, je vais passer la parole à Patrik Falstrom et Mohamed El Bashir, mes vices présidents qui vont être les responsables de l'espace de questions-réponses. Je veux faire un autre commentaire. Il y a beaucoup de membres du groupe ici présent, on ne s'est pas présenté un à un, mais je demande à mes collègues de se présenter au fur et à mesure pour que les membres de la communauté les connaissent.

PATRIK FALTSTROM : Merci. Nous allons maintenant vous donner la parole pour les questions-réponses. On a également dix centres d'interactions à distance. Et on a des personnes qui vont lire vos commentaires à distance. Nous allons utiliser ce micro de mon côté pour les sujets nouveaux que vous voulez soulever. Et si vous voulez faire des commentaires sur un sujet qui a déjà été discuté, il va falloir vous rapprocher du micro qui est à l'autre bout de la salle. Donc, pour commencer, il va me falloir quelqu'un qui soit de ce côté-là, bien évidemment, mais puisqu'on n'a personne ici, on va parler avec les participants à distance pendant que vous vous rapprochez de moi. Alice.

PARTICIPANT À DISTANCE : Merci, Patrik. J'ai une question d'un participant à distance. John Paul demande : « Votre processus suppose que l'ICANN existera toujours avec la nouvelle structure, mardi, le PDG de l'ICANN, Fadi Chehade, a dit au GAC que dans ce sens, tout est dans la portée de la proposition, rien n'est hors sujet. Et donc, cela implique la possibilité que l'ICANN puisse être remplacée par une nouvelle structure. Alors, sans savoir quelle sera l'avenir organisationnel de la structure de l'ICANN et sa structure de responsabilités et ses contrôles, comment l'ICANN peut planifier cette transition de l'IANA et comment procéder pour atteindre à produire un résultat de proposition pertinente pour la supervision de l'IANA, à moins que l'on demande une séparation totale de l'IANA et de l'ICANN? »

PATRIK FALTSTROM : Bien sûr. Des personnes à table peuvent prendre la parole, elles sont toutes libres de répondre. Est-ce que quelqu'un voudrait discuter de

cette question ou prendre la parole? Milton? Et permettez-moi de dire quelque chose d'autre. Vous allez avoir le compte à rebours sur l'écran avec deux minutes. Alors, vous pouvez bien fixer le moment que vous commencez pour que tout le monde sache se limiter aux deux minutes allouées. Merci. Milton?

MILTON MUELLER:

En fait, on ne peut pas présumer que les communautés opérationnelles ne feront pas des modifications structurelles dans leurs rapports avec l'IANA ou avec l'ICANN. Je pense que c'est une question de ce que les communautés voudront bien faire ou ce qu'elles vont faire effectivement. Donc, on devrait faire attention aux modifications qui sembleraient apporter des modifications consensuelles aux rapports qui répondent en quelque sorte aux mesures de la NTIA qui la rendent responsable, et opérationnelle, et sécurisée.

NARELLE CLARK:

Oui, je suis Narelle d'ISOC. Je rejette cette idée d'avoir une solution où l'on suppose que l'ICANN existera toujours et qu'il n'y a pas d'alternative possible. Il me semble que l'on suppose par cela que l'IANA continuera d'exister et que les trois voies ou les trois sentiers fondamentaux d'IANA continueront d'exister.

Je suis prête à entendre des personnes avec d'autres opinions, d'autres avis, bien sûr, mais voilà ce que je voulais dire. Je ne pense pas que ce soit sûr.

CARING NG : Je suis conseiller général de l'APNIC.

Pardon, Narelle, vous m'entendez?

Par n'importe quelle proposition qui pourrait être présentée au ICG au 15 janvier 2015, je pense qu'il est probable, indépendamment de la proposition, qu'il va y avoir des implications contractuelles avec l'ICANN.

Et le rôle de l'ICG, est-ce qu'il implique une négociation avec l'ICANN de la proposition avant de la présenter à la NTIA ou le long du processus même?

KAVOUS ARASTEH : La réponse est non. Merci.

PATRIK FALTSTROM : On n'a pas besoin d'éclaircissements.

ALISSA COOPER: Je dirais que si votre proposition implique une contractation de l'entité avec l'ICANN, cette entité devrait travailler là-dessus, que ça fasse partie de la proposition ou pas. Alors, on travaillera dessus. Si vous voulez avoir un contrat avec l'ICANN, vous devrez travailler sur ces points-là.

CRAIG NG : Ma question est en fait que l'on pourrait créer une proposition qui serait ce que la communauté voudrait qu'elle soit. Ce qui serait

inacceptable pour l'ICANN, par exemple, s'il y avait un processus accordé qui ne corresponde pas à ce qui existe à l'heure actuelle.

Ça pourrait être inacceptable pour l'ICANN d'avoir une solution qui est acceptable pour nous et qui est acceptable pour la NTA, mais pas pour l'ICANN.

ALISSA COOPER:

Oui, mais je pense qu'on devrait commencer à le discuter avec l'ICANN dès que vous saurez ce qu'on voudrait.

PATRIK FALTSTROM :

On a une question du Bénin.

PARTICIPANT À DISTANCE :

Bonjour, je proviens du chapitre du Bénin, ISOC Bénin. Mon nom est Frank Bossou. Alors, ma question s'adresse par rapport aux relations entre l'Afrique et cette transition dont tout le monde parle depuis quelques mois.

Alors, il faut savoir qu'en Afrique, nous avons des problématiques de connectivité d'infrastructures, et je doute fort que nos dirigeants soient vraiment très très imprégnés dans ce processus. Et je crains qu'au bout du rouleau, que l'Afrique ait du retard comme auparavant.

Alors, est-ce qu'il y a un mécanisme qui permettra – qui permet d'impliquer vraiment les acteurs – je veux parler plutôt des gouverneurs africains dans cette transition. Donc, voilà ma préoccupation. Merci.

ALISSA COOPER:

Merci, Bénin.

Je pense que l'on reconnaît tous qu'il y a de très importantes considérations que vous mentionnez. Et que la portée ou le cadre de cette transition est limité au rôle de supervision des fonctions de l'IANA qui sont nécessaires et importantes pour que toutes les personnes se connectent à Internet. C'est important pour ses standards et ses normes de connectivité.

C'est un problème important au niveau mondial, mais qui ne porte pas vraiment sur amélioration de la connectivité dans aucun emplacement spécifique.

MOHAMED EL BASHIR :

Robert, vous continuez, puis on a un centre à distance.

ROBERTO GAETANO:

Oui, je suis un utilisateur Internet individuel et en tant que tel, je suis bénéficiaire des trois fonctions principales de l'IANA.

Et ma préoccupation est que si l'on divise le travail en trois parties et si l'on a trois communautés opérationnelles séparées qui fournissent des solutions, il serait possible d'une part, que l'on perde ce point de vue général et ces interactions générales; et d'autre part, je pense qu'on pourrait arriver à différentes propositions qui, à ce point-là, devraient être fusionnées en quelque sort par l'ICG.

Et je me demandais en réalité, quel serait le mécanisme. Et ce qui me préoccupe est que si l'on attend jusqu'à que l'on reçoit les propositions et commencer à les réunir pour voir si elles sont compatibles ou pas, il serait possible qu'on n'ait pas suffisamment de temps pour organiser une deuxième étape comme on le ferait normalement pour un PDP.

C'est ça, en définitive qui me préoccupe.

RUSS MUNDY:

L'utilisateur final utilise, comme vous dites, toutes les fonctions, mais lorsqu'on s'implique avec le fonctionnement de chacune de ces fonctions et avec la politique que suivent les activités des fonctions IANA, vous voyez que vraiment, ce sont des fonctions assurées par trois secteurs opérationnels indépendants et qui ont fonctionné de cette façon pendant un bon nombre d'années. Voilà pourquoi que je pense que l'ICG a demandé aux communautés opérationnelles individuelles de faire leur propre proposition. Parce du point de vue de l'utilisateur final, à moins que vous soyez impliqué avec les détails de ces fonctions en tant qu'utilisateur final, vous ne verriez pas qu'il y aurait trois propositions parce que le système fonctionne comme cela aujourd'hui; il fonctionne avec trois groupes d'activités séparés.

PATRIK FALSTSRØM :

Vous avez une autre remarque, Roberto?

ROBERTO GAETANO:

Oui, c'est une réponse brève que je vais rebondir ici.

Je pense que vous avez raison peut-être. Pour moi, c'est un cauchemar parce qu'en réalité, les différentes propositions peuvent différer extrêmement. Et j'en ai entendu parler, j'ai lu les commentaires de la liste de diffusion, et on voit que l'on passe du fonctionnement simple et pur de la supervision des fonctions IANA de la NTIA, et je pensais que c'était une question de transférer cette supervision, mais maintenant, il semble que l'on aura une proposition qui va diviser les fonctions de l'IANA en trois secteurs divisés. C'est ça qui me semble un peu extrême. C'est révolutionnaire au lieu d'être une évolution comme disait Steve DelBianco tout à l'heure. C'est ça qui me préoccupe.

RUSS MUNDY:

L'une des tâches du ICG incluse dans notre charte est de chercher des lacunes ou des conflits entre les différentes propositions. C'est ça, notre travail.

XIAODONG LEE:

Je voulais faire un commentaire bref.

Je pense que la proposition doit être basée sur la communauté. Donc, il va falloir que l'on trouve une communauté professionnelle pour qu'elle fasse des propositions professionnelles.

Et puis, si vous évaluez le calendrier qu'Alissa a présenté, vous voyez qu'il y a un chevauchement d'étapes entre le travail du ICG et les propositions de la communauté. Et si on travaille beaucoup et si on fait de notre mieux, on aura suffisamment de temps pour pouvoir réviser et fusionner certaines des propositions. Merci.

PATRIK FALTSTROM : Wolf, vous voulez répondre?

WOLF-ULRICH KNOBEN : Merci, Roberto, de cette question.

C'était ce qui m'inquiétait d'ailleurs lorsque j'ai soulevé cette question tout à l'heure. Je pensais particulièrement à l'impact des questions de responsabilité pour voir ces différentes lignes potentielles opérationnelles.

Je pense qu'il est très important de commencer à communiquer entre les trois secteurs opérationnels à mesure que l'on développe les plans. Du moment où on commence jusqu'à ce que l'on soumet la proposition au ICG.

Donc, ce processus de communication doit commencer tout de suite. Et jusqu'à présent, d'après ce que j'ai vu, je crains que l'on ait encore trois secteurs séparés qui n'interagissent pas. Donc, il faut que l'on améliore cette situation.

Et moi-même, je suis membre du ICG et je fais attention à cela. Merci.

NARELLE CLARK: Donc, si on revient au calendrier, on parle du 15 janvier 2015. Donc, si on reçoit de très bonnes propositions des trois, ce sera parfait! On les compara et puis on verra s'il y a des conflits principaux pour les faire remarquer à la communauté.

Donc, même si on a de très bonnes propositions avant le 15 janvier, on devrait déjà pouvoir voir quel est le sens dans lequel avance la communauté pour pouvoir tout de suite identifier les potentiels conflits pour pouvoir les concilier.

Donc, plus tôt que la communauté puisse nous le faire savoir, ce sera mieux pour pouvoir leur signaler les conflits potentiels qu'il pourrait y avoir entre les trois propositions.

MOHAMED EL BASHIR : Keith, vous avez la parole.

KEITH DRAZEK: Merci.

Je voudrais soutenir tout ce qui a été dit jusqu'à présent, mais en définitive, je pense que l'une des raisons pour laquelle les trois communautés opérationnelles sont responsables du développement de leur propre proposition, de leur propre recommandation sur la base du consensus et de la façon dont on aborde ces travaux de propositions, correspond au fait que l'opérateur des fonctions IANA a en fait identifié ces communautés comme étant très différentes.

On ne peut pas avoir une seule solution pour les noms, les numéros et les paramètres de protocoles.

Donc, je pense qu'il est essentiel en tant que communauté et en tant qu'ICG, que l'on sache que chaque communauté va avoir des intérêts spécifiques. Et ce sera la tâche du ICG une fois que les propositions

auront été présentées par les communautés opérationnelles, d'identifier les possibles lacunes, les possibles conflits, ou les occasions ou les domaines où l'on peut améliorer l'efficacité. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Alissa?

ALISSA COOPER: Oui, c'est juste pour reprendre ce qui a été dit. Je pense qu'il y a déjà un niveau de coordination entre les différentes communautés. On a des personnes qui participent à plus d'un processus afin d'identifier et pour faire attention aux possibles chevauchements entre les propositions et entre les fonctions.

Bien sûr, il y a des superpositions entre les fonctions. Ce sont des superpositions minimales, mais il faut qu'on fasse attention à cela.

Donc, on ne peut pas attendre pour commencer à exécuter notre fonction de coordination. On le fait déjà, en quelque sorte.

Et je voudrais comprendre cette idée d'un seul mécanisme de superposition existant à l'heure actuelle. Je ne suis pas d'accord. En tant que membre de l'IETF, on ne reconnaît pas que le gouvernement américain fournisse un rôle de supervision pour la fonction des paramètres de protocoles. On a nos propres mécanismes de supervision qui, en fait, impliquent l'IAB et le contrat. C'est ce que Jari a expliqué tout à l'heure, et je pense que ce serait fautif de dire que tout est supervisé à travers un mécanisme unique. Il faudrait que l'on évalue ce

qu'on a aujourd'hui et que l'on considère les modifications possibles qui devraient être apportées après la transition de la NTIA.

MOHAMED EL BASHIR : Mary, vous voulez prendre la parole?

MARY UDUMA: Je veux aborder votre question de deux façons. En fait, si vous voulez la voie de responsabilité, on a l'ICG séparé et les deux voies de responsabilités. Vous avez trois communautés opérationnelles, et dans chaque cas, pour les voies 1,2 de la responsabilité du ICG, on a un groupe de travail intercommunautaire qui essaie de normaliser les questions ou les opinions. Et afin d'éviter ce que vous avez essayé d'expliquer, je pense que l'ICG a bien expliqué qu'on a le temps pour présenter une proposition de la communauté. On a le temps pour les réviser et puis pour la renvoyer à la communauté.

Donc, si on travaille dans nos communautés pour pouvoir respecter ces délais. Il n'y aura aucun problème.

MOHAME EL BASHIR : Merci, Mary. Manal?

MANAL ISMAIL: Merci. Je pense que toutes mes remarques ont déjà été soulevées, mais je dirais également que par la façon de rédiger l'appel à propositions, on

espère avoir une certaine cohérence dans les propositions pour pouvoir faciliter la tâche de l'ICG pour la compilation d'une proposition unique pour identifier les potentielles lacunes ou superpositions dans les différentes propositions.

Voilà pourquoi je pense qu'on a également aussi tellement travaillé l'appel à propositions.

MOHAMED EL BASHIR : On prend une autre question du micro.

BERTRAND DE LA CHAPELLE: Bonjour. Je voudrais d'abord dire que je vous suis reconnaissant de ces éclaircissements par rapport au rôle de facilitation du ICG. On comprend bien qu'ils ne vont pas développer ou élaborer leur propre proposition.

Cela dit, lorsque je regarde la scène ici, la plupart des personnes qui sont dessus ont été choisies par leurs compétences dans leur groupe respectif.

Et si le processus avait lieu dans les trois secteurs que vous avez montrés dans vos diapos, ce serait vraiment pitoyable que les personnes qui font partir du ICG ne participassent pas aux discussions parce qu'une part, leur participation sera manquée par leur communauté respective. Et si elles ne participent pas à la préparation des propositions, les groupes vont être utilisés normalement pour développer ou élaborer leur propre proposition.

Alors, ma première question est : comment prévoyez-vous de participer vous-même et séparer les deux fonctions que vous assuriez en tant que membre de la communauté et pour contribuer à l'élaboration et, en tant que membre du ICG, pour faciliter la coordination, ce double rôle que vous avez?

Ma deuxième question, ce n'est pas la partie qui s'occupe des noms — pas les paramètres ou les adresses —, mais comment voyez-vous l'organisation et la participation des gouvernements aux discussions? Serait-ce un aspect qui sera assigné directement aux sous-groupes? Ou alors s'il y aura une certaine orientation? Comment le groupe va-t-il participer à cette discussion si importante pour les ccTLD particuliers? Merci. Voilà mes deux questions.

[Son du minuteur]

ALISSA COOPER:

Vous avez respecté les deux minutes pile! Martin et Kavouss?

KAVOUSS ARASTEH :

Je vous remercie de ces questions. Pour la première question, les membres du ICG ont deux responsabilités : la première en tant que membre du ICG et d'assurer cette fonction, et d'autre part en tant que partie des communautés opérationnelles dépendant du domaine d'activité de notre membre du ICG.

Comme, par exemple, moi, je suis membre du GAC et du ICG. Et je suis plutôt connecté à la communauté opérationnelle qui s'occupe des

noms. Donc, ce qui me correspond en termes de participation, il faudrait que je participe à ce groupe et puis que je leur fasse des retours d'informations dans la mesure du nécessaire et de l'approprié.

Et puis, par rapport aux rapports entre les gouvernements que vous avez mentionnés, encore, je vous dirais qu'en tant du membre du GAC, on a considéré cela en profondeur et nous avons décidé que ça dépendra des membres du GAC d'encourager chaque gouvernement à assurer leurs activités gouvernementales et leur rôle multipartite au niveau national dans chaque pays pour pouvoir évaluer les paramètres et la question pour contribuer. Et en général, nous devons mobiliser nos gouvernements pour les sensibiliser de l'importance de ses activités pour qu'ils fassent leur contribution aux communautés opérationnelles du processus. Merci.

MARTIN BOYLE:

Merci.

Je pense que le commentaire de Kavouss a déjà expliqué la plupart de ce que j'avais à dire, mais je voudrais vraiment souligner certains points qui étaient tout à fait clairs. Dans le groupe de travail intercommunautaire, la participation est ouverte. Je suis très content de voir qu'un bon nombre de personnes de ma propre communauté, d'autres communautés, y compris même les gouvernements, y compris mon propre gouvernement d'ailleurs, ont rejoint en tant que participant actif à ce processus.

Cela est important parce que le processus doit identifier les préoccupations des personnes. Et comment assurer que les sauvegardes soient mises en place. Ce qui me fait penser à Steve DelBianco qui parlait de ce développement de cas ou d’essais d’idées.

Et il me semble que cela est très important. D’autre part, je reviendrais à une autre question qui a été posée. DU point de vue de la communauté des ccTLD, les membres qui les représentent dans l’ICG sont tous des participants au groupe de travail intercommunautaire.

Je dirais que notre rôle est d’agir en tant qu’agent de liaison pour cette activité afin de pouvoir identifier les problématiques et les questions d’emblée, et afin de pouvoir poser des questions si on a des doutes au moment où elles surgissent, au lieu d’avoir à attendre jusqu’au 16 janvier. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Russ?

RUSS HOUSLEY: Une partie de votre question a trait à la participation dans la question des paramètres et protocoles et dans l’espace de numéro. Moi, je participe activement dans le domaine des paramètres et des protocoles. D’autres membres de l’ICG participent dans plusieurs parties de la proposition.

Dans la diapo, on indique que tous peuvent participer. Adiel a aussi expliqué comment tous pouvaient participer à des débats des RIR qui ont lieu constamment. Y compris les gouvernements.

MOHAMED EL BASHIR : Maintenant, c'est Joseph.

JOSEPH ALHADEFF: Bertrand et moi-même, nous avons nos travaux à nous. Ce que nous faisons compte tenu de l'ICG de notre travail, c'est justement coordonner les membres qui participent à des groupes de travail. Et nous travaillons en collaboration pour refléter nos positions. La participation dans ces groupes de travail se fait de la manière suivante : si je veux participer dans un groupe très technique, je pense que pour moi, ce serait frustrant parce que je ne connais pas le langage technique de ces groupes.

Mais certains membres de nos groupes ont ces connaissances et peuvent contribuer de manière utile au processus.

Les parties prenantes qui coordonnent les groupes peuvent aussi adopter la fonction que vous venez de mentionner et participer activement.

MOHAMED EL BASHIR : Adiel.

ADIEL APKLOGAN : Tout simplement, je voudrais ajouter quelque chose à ce qui a été dit par nos collègues. Nos rôles sont séparés. À l'ICG, on fait la coordination de ce qui nous arrive, mais si nous voulons participer à titre individuel, on le fait à parti de la communauté. Je crois que dans le cas du GAC, par exemple, il n'y a pas de groupe spécifique pour ce faire. Alors, les membres du GAC peuvent participer à travers ces communautés opérationnelles et dans ces communautés opérationnelles. Et à l'ICG, on va considérer une proposition unique pour la présenter à la NTIA.

WOLF-ULRICH KNOBEN : Pour compléter le commentaire précédent, et je parle aussi en représentation et comme membre de la communauté Allemande, nous avons plusieurs forums et nous avons établi différents groupes qui travaillent sur la question. Nous avons demandé la contribution et nous avons fait à notre tour notre contribution au groupe intercommunautaire. Là, je participe aussi, je suis un observateur, mais il s'agit d'un processus ascendant. Alors, nous incluons aussi notre membre du GAC.

MOHAMED EL BASHIR : Merci.
Narelle.

NARELLE CLARK: Je crois qu'on a déjà épuisé les questions.

Mais la plupart des gens ont été sélectionnés à partir de leur compétence dans leur propre organisation — dans les domaines d'intervention.

Je me demande s'il y en avait qui n'était pas compétent. Je ne sais pas.

Il faut voir toujours comment gérer les conflits d'intérêts. Il faut analyser différentes options. Si l'on voit la dimension du groupe, il faut voir la manière d'arriver au consensus pour éviter l'existence d'une vision unique de ce groupe. Alors, il y a des processus de communication très solides. Nous travaillons sur la base de la transparence, de l'ouverture. Et c'est bien possible de le faire de cette manière. Du point de vue de la technologie, cela est possible.

Je ne crois pas que je ne peux ajouter rien d'autre, mais j'espère que ceci va inspirer la confiance de la communauté.

MOHAMED EL BASHIR : Merci. Il y a des collègues au Cameroun qui attendent.

Je ne vous attends pas très bien. Parlez plus près du micro, s'il vous plaît.

PARTICIPANT À DISTANCE : Steven Baya du chapitre Cameroun d'Internet Society.

En fait, nous avons deux questions. La première est surtout adressée à Adiel. Nous voulons lui donner l'opportunité d'en dire un peu plus sur les enjeux de la transition de la fonction technique de l'ICANN. Merci.

Alors, Cameroun du chapitre Cameroun d'ISOC. Nous avons suivi avec attention notamment la réunion sur la stratégie africaine. Et le constat que nous faisons ici au Cameroun, et sûrement le cas un peu partout, c'est que les décideurs, ceux-là mêmes qui impactent l'écosystème local, sont malgré toute leur bonne volonté, peu impliqués dans les différents consensus actuels. Parce qu'ils sont en marge de l'actuel Internet. Nous n'allons peut-être pas grandement épater – là, je parle de la communauté locale –, nous n'allons peut-être pas épater grandement la révolution actuelle, mais il serait important pour la suite que l'ICANN essaie de se rapprocher des politiques parce que, je pense qu'il y a une action dans ce sens, mais ce n'est peut-être pas suffisant. Ce serait très intéressant que l'ICANN se rapproche des politiques dans les pays émergents parce que ça permettrait de valoriser et de crédibiliser les actions; les actions comme celles que nous essayons de mener, celles d'Internet Society.

J'imagine bien dans une stratégie, la venue du président Fadi ou alors du VP Pierre [nom de famille] au Cameroun ou partout ailleurs. L'impact que ça pourrait avoir comme écho au niveau des médias et surtout comme écho dans la prise des consciences de nos gouvernements qui, comme je vous dis, malgré certains efforts de leur part, restent souvent en marge.

Donc, on s'inscrit un peu dans la durée. Il faut de la matière pour participer à tout ce qui se fait actuellement, mais je pense que pour la suite, nous avons la tournée africaine de [inaudible] de l'ICANN. Ça nous ferait beaucoup de bien au niveau de la crédibilité locale. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup, et merci d’avoir participé ISOC Cameroun.

On va prendre une autre question à distance.

PARTICIPANT À DISTANCE : On a une question d’Eduardo du Vénézuéla. Je vais la lire en espagnol.

L’ICG établit des rapports de travail avec des organismes multilatéraux tels que l’UIT. Quelles seraient les attentes par rapport aux décisions que cet organisme pourrait prendre par rapport à la transition?

MOHAMED EL BASHIR : Je ne sais pas qui va pouvoir répondre à cette question. Alissa?

ALISSA COOPER: Merci de votre question à distance. Nous n’avons pas de relations établies avec cette organisation, mais il est clair, comme on l’a déjà dit, les processus de la communauté sont ouverts à quiconque voudrait participer. Et c’est l’objectif principal pour développer le plan de la transition. Il n’y a pas de relations établies au préalable, mais toute personne voulant participer ou toute organisation, ou l’UIT, ou d’autres organisations multipartites sont les bienvenus à participer dans les processus existant au sein de la communauté.

ADIEL APKLOGAN :

Je vais répondre à la première question qui m’a été adressée. Je parlerai en français.

Je vais parler de la vision de la fonction IANA. L’enjeu, il est du fait que pendant longtemps, nous avons, en tant que communauté, la gouvernance Internet demandait à ce que cette supervision exercée pour des raisons historiques par le gouvernement américain à travers le NTIA sur la fonction IANA soit ouverte et soit faite d’une façon beaucoup plus multipartite. Aujourd’hui, le gouvernement américain a pris la décision et a annoncé sa volonté justement de se retirer de cette supervision. Pour nous, c’est une opportunité, donc, ce pouvoir participer à ce mécanisme. Alors, ce nouveau mécanisme qui va être mis en place pour la supervision de la fonction IANA. Et donc, que cette supervision devienne beaucoup plus multi acteur et non basée juste sur une seule administration qui est le gouvernement américain. Donc, pour nous, en Afrique, l’enjeu est de pouvoir participer à un nouveau mécanisme de supervision où nos points de vue et nos besoins sont pris en compte.

RUSS MUNDY:

— un des représentants de SSAC. Et je voudrais répondre à la deuxième question que nous avons reçue du Cameroun sur le fait de comprendre quelles sont les particularités et qu’est-ce que ce processus implique. Et la SSAC, comme organisation, nous avons publié deux documents dont le but est de permettre à la communauté de mieux comprendre quelles sont les fonctions IANA et comment celles-ci interagissent avec les différents acteurs qui participent. Il y a un rapport, les rapports 67 et 68

du SSAC. Ils sont disponibles sur le site Web de SSAC et dans la liste de l'ICG, on a fait référence à ce site. Si vous avez besoin davantage d'informations, je peux vous la donner, bien sûr.

MARY UDUMA:

Je veux répondre à la question du Cameroun sur la compréhension et la connaissance locale et toute la question concernant la sensibilisation. Je voudrais dire que nous avons une bonne plateforme à l'ISOC du Cameroun. Alors, c'est un bon point de départ. Vous pourrez aussi faire participer d'autres au sein de la communauté au Cameroun. D'autres parties intéressées ou d'autres parties prenantes pour qu'ils commencent avec la tâche de sensibilisation. Le rôle de l'ISOC en Afrique peut être celui d'aider parce qu'il y en a beaucoup qui ne participent pas encore. Il faut donc s'assurer que tout le monde participe à des séminaires en ligne et qu'il y ait une vaste communication.

Et la communauté technique liée à AfriNIC parce que nous travaillons beaucoup là-dessus pour savoir de quoi il s'agit. Ce processus de la transition peut aussi jouer un rôle important. C'est la seule manière de le faire, je pense. Et aussi, il faut lire, il faut entrer dans le site de l'ICANN et voir ce qui se passe, s'informer et participer. Merci.

PATRIK FALTSTROM :

Très bien. Nous allons recevoir une autre question.

ROELOF MEIJER : Je suis Roelof Meijer. Je suis le PDG D'IDN, à savoir le site .NL. Mes questions sont adressées directement à madame la présidente parce que c'est une précision par rapport à une expression qu'elle a utilisée.

Si je comprends bien, vous avez dit que vous avez répondu à monsieur Gaetano qu'il y a seulement un mécanisme de supervision et vous avez dit que ce n'était pas correct?

ALISSA COOPER: Oui, j'ai dit ça.

ROELOF MEIJER : Je comprends que vous avez dit que votre organisation ou que l'IETF ne reconnaît pas les mécanismes de supervision?

ALISSA COOPER: La vision à l'IETF, c'est que la supervision des fonctions d'enregistrement des paramètres de protocoles de l'IANA est fournie par le protocole d'accord de l'IAB, et c'est le mécanisme que nous utilisons tout le temps. Alors, que le contrat de la NTIA n'a pas été exécuté.

RELOF MEIJER: Ce n'est pas vrai que la portée de ce groupe de travail et la transition du rôle de supervision des fonctions IANA de la NTIA [phrase incomplète]

ALISSA COOPER: Oui.

ROELOF MEIJER : Alors, ce n'est pas étrange qu'il y ait des organisations représentées et qui n'acceptent pas les supervisions dans ce cas particulier et qui font partie du panel? Ces personnes devraient être dans le panel.

ALISSA COOPER: Si vous voyez notre RFP, vous voyez qu'après la transition, les communautés font le détail des changements à effectuer, le cas échéant. Si vous voyez les participants de ce panel – et corrigez-moi si je me trompe – si vous voyez la version préliminaire du plan de travail que l'on développe à l'IETF, pour l'instant, on établit qu'aucune modification n'est nécessaire. On a besoin du consensus pour pouvoir parvenir à une modification, mais pour ce qui est des paramètres de protocoles en particulier, nous pensons que tout fonctionne bien, qu'il y a des mécanismes solides de supervisions.

ROELOF MEIJER : Mais ceci semble être différent à dire que la supervision est bien, qu'il ne faut rien changer. C'est différent de dire qu'il n'y a pas de mécanismes. Je comprends bien que vous n'avez pas besoin de modifications si vous n'êtes pas affecté.

PATRIK FALTSTROM : Il y a d'autres personnes, alors il faut clôturer la question.

JARI ARKKO:

Je veux manifester mon accord avec ce qu'Alissa dit, mais je dois dire que si nous pensons au type de supervision exercée par la NTIA, je crois que ceci a trait au fait de permettre aux communautés de s'accroître et de développer leur propre processus au lieu d'avoir quelque chose de plus concret. Au fil du temps, nous avons développé ces mécanismes, ces accords et tous les outils. On ne peut pas dire que nous avons tout à disposition : il y a toujours quelque chose à améliorer dans la transition. Mais c'est le type de supervision faite par le gouvernement des États-Unis plutôt que de faire quelque chose de spécifique en ce moment pour remplacer quelque chose en particulier. Maintenant, il faut moins travailler.

MILTON MUELLER:

Je crois que tout s'explique en termes historiques. La raison pour laquelle on avait la supervision du gouvernement des États-Unis focalisée sur les changements de la zone racine a été qu'en 1997-1998, il y a eu un cas anti-monopole où Network Solutions et VeriSign ont participé. Ils ont fait une demande pour 200 nouveaux noms de domaines à la racine. Et à ce moment-là, la racine était complètement privée par des Network Solutions. Il n'y avait pas de réglementation. Il y avait un dilemme là-dessus, alors on a mis ces 200 nouveaux noms dans la racine de manière unilatérale. Si on faisait cela, on allait avoir un problème du point de vue des préjudices à la concurrence. Alors, on s'est adressé au département du commerce qui nous a confirmé l'autorité qu'il avait pour les changements dans la zone racine.

Personne n'a pensé ou personne ne s'est préoccupé de la supervision. Personne ne savait ce qui se passait avec les numéros à ce moment-là. Mais tout cet effort de supervision a été établi pour les noms et pour cette raison-là. Et maintenant, on est en train de se défaire de ce mécanisme, mais ceci a des conséquences. Cela ne veut pas dire qu'il faut faire les mêmes changements dans la communauté des noms.

ALISSA COOPER:

Je suis d'accord avec ce que Milton a dit. Je veux être sûre que c'est bien compris que ma réponse a trait au registre du paramètre de protocole de l'IETF et pas à d'autres questions. Alors, je veux être sûre que vous avez bien compris ça.

KAVOUSS ARASTEH :

Je veux expliquer ce que j'ai compris à partir de la réponse d'Alissa. Elle n'a pas dit que les activités de l'IETF ne nécessitent pas de supervision : elle a dit que la fonction de supervision est effectuée à travers d'autres accords ou protocoles d'accords. Comme l'activité des IAB. Merci.

RUSS MUNDY:

À vrai dire, nous qui travaillons depuis longtemps dans ce domaine, nous avons des points de vue différents sur l'origine de la supervision et peut-être ce que je pense, c'est d'être un peu différent de ce que Milton a dit, mais je crois que cela va plus loin que la date qu'il a mentionnée. Mais à vrai dire, l'IETF a opéré en tant qu'entité séparée, comme mécanisme séparé pour établir des politiques pendant un grand nombre d'années.

PATRIK FALTSTROM : Vous voulez faire des commentaires là-dessus?

ROELOF MEIJER : Je crois que monsieur Gaetano a essayé de mettre en relief que ce travail est lié au gouvernement des États-Unis ou à la supervision du gouvernement des États-Unis. C'est une supervision simple et il nous a dit qu'il peut y avoir certaines questions qui peuvent être compliquées.

JOHN CURRAN: John Curran, président et PDG d'ARIN. Je veux manifester mon désaccord sur l'intervention précédente. Tout cela a pour but de s'assurer que la communauté dispose de mécanismes de supervision responsables pour un ensemble d'identificateurs d'Internet critiques. Faire ceci au moment où le gouvernement des États-Unis va laisser de côté cette supervision ne veut pas dire qu'il faut simplement avoir affaire à cette transition. Il faut s'assurer d'avoir un mécanisme de transition responsable pour administrer tout cela. Dans certains cas, il y a des mécanismes préexistants qui fonctionnent parfaitement bien.

Je ne veux pas être en désaccord sur le fait que l'élan pour faire tout cela était le fait d'avoir — que nous avons eu une offre de la NTIA de retirer son mécanisme de supervision. Mais il ne faut pas se confondre : ce n'est pas le seul qui est opérationnel aujourd'hui.

BERTRAND DE LA CHAPELLE: Je veux souligner la question de Roelof et dire que c'est un exemple parfait des deux différentes couches qui existent dans l'Affaire de la transition. Le rôle de la NTIA, que je qualifie de supervision différente ou un fidéicommis global plutôt qu'une supervision globale, c'est différent des interventions quotidiennes du flux de travail de tous ces changements, notamment ceux ayant trait aux noms. Et encore une fois, tous les trois-quatre ans, on a des mandats pour une organisation en particulier. La discussion est centrée sur trois piliers : la vie quotidienne, le rôle de la NTIA est très différent dans ces trois piliers, et comme on a dit, il existe des situations dans lesquelles cela n'existe pas. Alors la définition de chacune de ces trois communautés sur les niveaux de service et les conditions pour développer les activités forment une couche, mais aussi, il y a une autre couche à savoir le rôle de la NTIA pour négocier et pour établir les termes du contrat. La deuxième fonction est différente. Un de mes soucis dans la discussion précédente par rapport à ces trois piliers, c'est que bien que la communauté ait la légitimité pour définir les accords de niveau de service pour les fonctions, dont chaque cas est particulier. Au quotidien, pour l'administration de la racine et des registres, il faut aussi qu'il existe un dénominateur commun pour voir qui fait la délégation de la responsabilité. Je ne veux pas entrer dans la question de fond ici.

PATRIK FALTSTROM : On a maintenant une question du micro.

SEUN OJEDEJI:

Je m'appelle Seun Ojedeji, je suis du Nigéria. Je voulais poser une question concernant ce qui a été exprimé tout à l'heure. Il me semble qu'une question très importante par rapport aux couches de supervision porterait sur une discussion des intégrants du panel qui est assez étroite quand même. Si le gouvernement américain décide de transférer la fonction de l'IANA à un autre opérateur, par exemple, l'IETF a-t-il ou pas le droit de s'opposer parce qu'en fait, la supervision correspond toujours au gouvernement américain. C'est eux qui occupent ce rôle de supervision.

Cela dit, une de mes questions porte sur le fait que l'ICG, il me semble, a fait un très bon travail pour assurer que la communauté discute dans trois catégories différentes. Et pour nous, en tant que communauté, c'est une bonne nouvelle. Je ne sais pas si ce l'est pour vous, parce qu'au moment de recevoir les propositions, il va falloir que vous pensiez à la façon de les intégrer.

Donc, ma question est – et je parle ici de certains cas – si l'une des communautés présentait une proposition qui appliquerait d'enlever la fonction de l'IANA — parce que l'IANA est un ensemble de fonctions, n'est-ce pas? Et donc, si on enlève l'une des fonctions, on va créer quelque chose de complètement différent.

Comment l'ICG prévoit de résoudre une situation comme celle-ci?

Vous avez dit que vous pensez le renvoyer à la communauté, mais la communauté vient de vous faire passer une proposition. Est-ce que vous allez la remettre aux trois communautés? Il faut que l'on se mette

d'accord, que l'on sache tous que ce n'est pas la façon d'avancer. Je veux une réponse spécifique par rapport à cela.

Je sais que je n'ai plus le temps, mais je voudrais, de toute façon, poser une deuxième question.

Je demande : quels sont les indicateurs qui vont montrer que les communautés – en fait, qu'est-ce que vous prévoyez de considérer ou de chercher dans le rapport ou dans la proposition pour confirmer qu'ils ont suivi un processus consensuel? Merci.

JARI ARKKO:

Oui, je répondrai rapidement à votre première remarque. Vous dites que l'IETF devrait d'abord d'accord avec l'ICANN. Il vous semble qu'on a une possibilité de se mettre d'accord avec l'ICANN ou avec d'autres parties.

Je pense que cette question, si le gouvernement américain voulait transférer l'opération à notre opérateur, les fonctions à notre opérateur, c'est un point qui n'est pas très clair dans ce processus.

Et vous demandiez par la suite : « Que se passerait-il si l'une des communautés opérationnelles voulait que ce rôle soit occupé ailleurs? », vous demandiez ce que cela impliquerait. Ma première remarque – votre première remarque, il me semble, n'est pas très probablement du point de vue de l'IETF.

Mais je pense que les personnes pensent également que l'IANA est un peu trop dépendante du gouvernement américain.

Je n'ai pas à coordonner les superpositions des noms spéciaux, par exemple, entre les trois communautés ou des adresses spéciales d'IPv6. Et il faut que l'on discute de ces aspects. Donc, ce n'est pas tellement une question du côté de l'IANA. Si, dans la mire, on faisait des modifications à l'organisation de l'IANA, les fonctions de l'IANA – ce n'est pas une discussion spécialement importante pour l'IANA, mais c'est une discussion importante pour les différentes parties prenantes.

Et il y a un nombre d'années, on a discuté de l'assignation de différentes adresses, différentes gammes d'adresses pour des propos techniques, en fait. L'un des RIR a proposé une discussion concernant les droits de l'IETF, mais on n'a pas eu l'occasion ou le temps de vraiment discuter cela en profondeur. Mais les communautés se sont réunies et devaient prendre une décision, donc elles ont dû trouver un moyen d'agir ou une façon d'agir dans ce cas.

Je veux que ce soit clair : quelles sont les interactions et quelles sont les superpositions? Ce sont des questions à savoir pour pouvoir avancer.

PATRIK FALTSTROM : Lynn?

LYNN ST. AMOUR : Merci. Je suis là en tant que représentante de l'IAB.

Je veux reprendre ce que Jari vient de dire. Pour certaines des discussions qu'on a entendues cette semaine, il me semblerait que l'on part de la base des opérations des fonctions IANA elles-mêmes. Je

pense qu'il faudrait que l'on passe aux trois communautés opérationnelles comme les garanties du pouvoir d'avoir des fonctions opérationnelles où ça leur conviendra à l'avenir.

Alors, si on commence à penser à ces trois composantes de travail au lieu de se concentrer sur l'entité combinée que l'on appelle fonction IANA aujourd'hui, je pense que ce sera beaucoup plus facile de se mettre d'accord pendant nos discussions parce qu'aujourd'hui, un bon nombre de nos discussions, en fait, ne sont pas très cohérentes dans certaines communautés. On commence à voir quel serait le travail nécessaire et par la suite, on considère comment le faire. Dans notre communauté, on parle de la base de la protection d'un ensemble d'opérations et puis on commence à travailler. Donc, je pense que l'on doit se mettre d'accord sur la définition.

PATRIK FALTSTROM : Russ prend le micro.

RUSS HOUSLEY: Je voudrais élaborer sur ce que Lynn et Jari viennent de dire.

La collaboration nécessaire entre les communautés qu'ils viennent d'expliquer arrivent à un niveau politique, pas au niveau des mises à jour de l'IANA ou au niveau des registres. Cela est plutôt associé avec la transition. Et la communauté doit toutefois coopérer avec ces cas spéciaux où nous avons des chevauchements dans la transition.

ALISSA COOPER:

Je vais répondre à votre deuxième question. On a déjà discuté en profondeur de la première question, mais je voulais parler des processus consensuels.

On a demandé tout simplement aux communautés d'expliquer comment ils ont atteint le consensus. On n'a pas dit comment ils doivent le faire : ils peuvent le faire comme ça leur convient et bien sûr, l'explication qu'ils vont donner doit être complète. On leur a également demandé de fournir des références comme des documents, des listes de diffusions ou des archives qui vont montrer quel est le processus qu'ils ont utilisé pour atteindre un consensus.

Au sein de l'IETF, d'habitude, le président d'un groupe de travail qui présente un document pour normalisation a le devoir de détailler s'il y a eu des objections aux documents finaux et quels étaient les moyens de transmettre ces objections. Donc, ce serait utile pour l'ICG de savoir si la proposition a été consensuelle pour la communauté.

Si l'on reçoit une proposition ou plusieurs propositions différentes qui ont été préparées sans le consensus de la communauté qui les remet, en fait, notre attention devrait être attirée sur ce point-là pour que l'on se pose [phrase incomplète]

donc, à vos deux questions, je pense qu'elles ont été répondues, mais vous pouvez nous le dire si ce n'est pas le cas.

SEUN OJEDEJI:

Je vous remercie des réponses. Je voudrais dire ici également que la communauté n'a pas un problème pour faire des propositions. Vous

pourriez même recevoir beaucoup de propositions. Mais d'après ce que j'ai entendu, je n'ai pas compris comment vous prévoyez de résoudre les conflits.

Est-ce que vous allez le faire à travers une interaction avec les communautés? Est-ce que vous allez discuter avec les communautés? Ce qui me préoccupe est que si vous accédez au site Web des communautés, vous allez voir qu'ils agissent en isolement en ce moment. Ils essaient d'avoir un niveau de participation dans la communauté, mais sans vouloir, en fait, y créer une structure ou une pression sur la structure indirectement. Et c'est comme cela que les gens travaillent. Je ne vois pas de connexions directes. Il me paraît qu'on n'a pas une bonne connexion entre les communautés. Par communauté, je parle des trois aspects individuels, je parle noms, protocoles et nombres. Pour ce qui est de la préparation de la proposition finale, vous allez recevoir plein de propositions différentes et il va falloir que vous trouviez la façon de concentrer ces propositions en une seule. Je pense que ce sera difficile à faire.

Donc, soyez clair, s'il vous plaît, par rapport à la façon dont vous prévoyez de pouvoir réunir toutes ces communautés.

Je vois ce que les gens discutent, je fais attention, mais je pense qu'on devrait commencer à discuter de cela dès maintenant.

Ma deuxième question, en fait, est : qu'est-ce que l'ICG est en train de faire en ce moment par rapport au site Web, au secrétariat, aux aspects administratifs? Quel est le statut de tout cela?

PATRIK FALTSTROM

Vous voulez répondre, Alissa? Autrement, il va falloir que l'on explique également qu'on aura une séance au travail demain qui sera ouvert pour les participants en personne ou à distance pour voir ce qu'on fait explicitement.

Mais Alissa, allez-y, expliquez-le.

ALISSA COOPER:

Oui. Pour ce qui est de la coordination, on a eu une discussion il y a quelques minutes, mais on a différentes manières de coordonner avec les communautés. On a des personnes qui participent à un bon nombre des séances. On a la possibilité de revenir aux communautés qui sont atteintes par les propositions une fois qu'on les aura reçues.

Et donc, si l'on reçoit une proposition qui dit que toutes les fonctions IANA doivent être transférées à Jupiter ou quoi que ce soit, cela bien sûr portera atteinte aux autres deux communautés, donc il va falloir que l'on communique avec les autres deux également.

Alors, pour moi, ce n'est pas une question d'isoler les communautés, de ne pas leur permettre de communiquer. C'est le contraire. Les personnes devraient interagir constamment pour coordonner leurs travaux.

Comme j'ai dit tout à l'heure, on a laissé un délai de plusieurs mois à la fin de cette période de commentaires publics. Si l'on voit qu'à travers une proposition il y a eu des aspects spécifiques qui n'ont pas le soutien

d'une communauté, à ce moment-là, tout le monde pourra faire des remarques sur tout aspect pertinent et l'on va devoir ajouter ou tenir compte de ces commentaires dans notre proposition finale.

Encore, je reviendrai au site Web, c'est ianacg.org. Alice et Ergys sont ici, ils font partie du secrétariat assuré par l'ICANN. Et ils sont en train d'organiser un processus de passation de marché pour pouvoir mettre en place une proposition avant que l'on commence à recevoir des propositions. Merci.

PATRIK FALTSTROM : Vous allez commencer à voir ce qu'ils sont en train de faire demain. On va devoir prendre une question à distance et on va fermer.

ALISSA COOPER: Et on va fermer la queue également.

PARTIPANT À DISTANCE : Bonsoir. Je m'appelle [inaudible] du Bénin. J'ai deux questions.

Ma première question, c'est concernant la transition. Si au bout de la date butoir, la proposition retenue par la communauté n'arrivait pas à trouver de consensus ou bien que la BTIA n'accepte pas cette proposition, qu'est-ce qui va se passer au niveau de la NTIA?

Ensuite, la deuxième question, c'est toujours concernant la proposition de transition. Est-ce que parmi les propositions, il y a une proposition qui va de façon progressive? C'est-à-dire, d'abord une proposition

seulement pour les adresses IP, puis une proposition pour les noms de domaine et après une proposition en fonction de l'IETF, se fait de façon progressive pour qu'on puisse voir la bonne image de toutes ces propositions. Merci.

PATRIK FALTSTROM : Merci. La question de demain sera dans la salle West Side à partir du 9 h 45 jusqu'à 17 h, ou même un peu plus tard. On verra.

Des remarques?

Alissa?

ALISSA COOPER: Encore, tout le monde pense à la possibilité d'échec. Nous, on pense à la réussite si on veut atteindre le succès.

Mais bien sûr, si on n'arrive pas à faire une proposition à la date butoir, quelque chose va se passer, mais on se centre plutôt sur la date butoir. On essaie de pouvoir présenter notre proposition avant cette date.

On a un an, donc on devrait pouvoir y arriver.

C'est le même type de réponse à cette solution progressive. On a plein de différents scénarios potentiels, mais en tant que groupe, on se centrera sur une proposition de transition centrale, unique. Et si un moment donné l'année prochaine, ce n'est pas possible, il va falloir que l'on reconsidère notre approche, mais pour l'instant, c'est ce qu'on pense.

PATRIK FALTSTROM : Merci. Et veut prendre parole également, la Gambie.

PARTICIPANT À DISTANCE : Bonjour [inaudible]

PATRIK FALTSTROM : On va réessayer avec la Gambie plus tard.

Jean-Jacques?

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Je voudrais répondre à la question précédente. Je m'appelle Jean-Jacques Subrenat, je suis un représentant d'ALAC sur ce groupe de coordination.

La question – la deuxième question était : « Est-ce que vous avez prévu un plan différent, c'est-à-dire par étapes? ». Alors, Alissa y a déjà répondu, mais je voudrais quand même préciser que nous n'avons pas de plan prédéfini, c'est ça qui est important à souligner. Nous mettrons ensemble, nous mettrons en ordre des propositions venant de la communauté. Et donc, c'est ça qui déterminera à la fois le contenu et la forme de notre proposition de notre plan. Merci.

PATRIK FALTSTROM : Allez-y.

YOUNG EUM LEE:

Merci. Je suis Young Eum Lee, représentant du conseil de la ccNSO. Je parle en mon propre nom de toute façon. Je viens de .KR.

Et on est préoccupé, en fait, par les délais prévus parce qu'on n'a pas beaucoup de temps pour la proposition. Et ma question porte alors sur le rôle de l'ICG dans ce processus. Je sais que l'ICG participe à la coordination des efforts et pas aux détails des contenus de la proposition. Mais lorsque l'on considère que la date butoir est janvier 2015 et qu'elle peut être même remise à la fin de janvier, si l'on pense aux vacances de Noël en décembre, bien sûr, si les membres du CWG sont prêts à ne pas prendre de vacances en cette période, ce serait très bien.

Mais de toute façon, je dirais que c'est une tâche formidable. Je regarde toutes ces personnes capables – des experts qui participent à l'ICG, et j'entendais la proposition et la présentation de l'IETF et la nature détaillée des contenus et Milton lui-même a proposé un calendrier ou une feuille de route détaillée pendant le NETmundial, et je dirais que j'espère que les membres de ce groupe qui ont parlé de la possibilité de participation des individus, mais en tant que communauté, je voudrais que vous coordonniez davantage des activités avec vos communautés pour pouvoir les encourager davantage. Pas simplement pour s'occuper de la coordination, mais pour les encourager à préparer et produire des contenus, ce qui serait utile pour pouvoir respecter les délais prévus. Merci.

XIAOGONG LEE:

Je suis une ccTLD. Je voulais vous donner mes deux réponses générales à votre commentaire. D'abord, lorsqu'un membre du ICG fait partie d'une autre communauté – bien sûr, on a des représentants de nos communautés, mais on a maintenant des membres de l'ICG et on participe également au travail de la communauté.

Vous avez raison : on n'a pas beaucoup de temps. Mais on commencera à travailler pour essayer de finir la première étape, de la conclure avant janvier, bien sûr. On a du temps qui sera pris pour les vacances, on le sait déjà.

Mais vous savez que la prochaine étape dépend des types de connaissances. Moi-même, je viens d'un ccTLD, mais je participe également à l'IETF et j'ai une délégation. Donc, on a, tous les membres de ce groupe, différentes trajectoires. Donc, ce serait bien pour nous de pouvoir coopérer parce qu'on a tous différentes connaissances.

On vise à avoir des membres de la communauté qui puissent finir leur travail avant septembre de l'année prochaine. C'est ça, notre cible.

PATRIK FALTSTROM :

Oui, Paul Wilson? Non?

Keith?

KEITH DRAZEK:

Merci. Je suis représentant de l'ICG pour les registres gTLD. Et je limiterai donc mes remarques à la communauté des noms et plus spécifiquement à l'espace des gTLD. Je pense que cette question

d'essayer d'encourager la production de contenu ou d'encourager l'ICG en tant que groupe pour générer des contenus et davantage de participation et d'engagement de la communauté quant au délai, en tout cas, je pense que l'établissement des dates butoirs et des dates que nous avons pour ce qui est des délais inclus dans l'appel à proposition qui a été initié, nous avons établi des délais très agressifs qui forcent la communauté à travailler dans un calendrier qui finira avant septembre 2015 et qui dépend de cette date pour la transition du rôle de supervision des fonctions IANA.

Mais en tant que groupe il va falloir que l'on fasse attention aux informations que l'on demande des communautés respectives parce que le programme pourrait ne pas être réalisable spécifiquement au nom de la communauté des noms, nous avons des processus consensuels ascendants qui doivent être respectés pour pouvoir certifier à la fin du processus qu'il y a eu un consensus. Donc, je pense qu'on a une date butoir qui est septembre 2015 à laquelle on se centre. C'est une date cible, pardon, ce n'est pas une date butoir.

En septembre 2015, on a cette date cible et on a la pression en même temps d'Assurer qu'en tant que communauté, l'on puisse respecter nos obligations pour ce qui est des termes de processus, de procédures. Et donc, je pense qu'on devrait se réunir pour identifier les dates qui sont réalisables, mais je dirais que les communautés se sentent énergiques.

Dans la communauté des noms, on a commencé à travailler déjà et on est très sensible et très sensibilisé par ce sens d'urgence qui est demandé de nous tous.

YOUNG EUM LEE: Je ne suggérerai pas, en fait, de modifier le processus. Ce n'est pas les contenus qu'il s'agirait plutôt de coordonner, de collaborer et de soutenir au lieu de produire. Moi-même, je viens de la communauté des CC, et on est très engagé avec ce processus ascendant. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci. James.

JAMES BLADEL: Oui, c'est juste pour soutenir ce que Keith a dit pour élaborer un peu plus. Le vrai danger n'est pas que l'on n'atteigne pas la date cible, mais plutôt que le processus ne soit pas correctement suivi et que la légitimité de la proposition, et du processus de proposition soient remises en cause. Et donc, ce qui nous préoccupe est de suivre le processus et d'assurer le consensus plutôt que d'arriver la date cible, bien que la date soit, bien sûr, toujours présente.

JARI ARKKO: Je suis d'accord avec ce qui a été dit. Mais on travaille tous de manière très active pour pouvoir faire avancer le processus, soit en tant qu'individu, soit en tant que membre des communautés auxquelles on participe. Mais c'est dans ces communautés qu'il faut que la solution soit préparée et considérée. Elle ne sera viable que si elle vient des communautés. Elle ne peut pas venir de l'ICG ou du gouvernement des

États-Unis ou du personnel de l'ICANN. Ces propositions doivent venir de la communauté. C'est l'occasion que vous avez de dire ce que vous voulez et de prendre en charge le processus. Je sais que vous pouvez le faire. C'est magnifique.

MAHAMED EL BASHIR : Merci, Jari. On va prendre la dernière question du centre à distance du Vénézuéla, si je ne me trompe.

PARTICIPANT À DISTANCE : Bonjour, je suis Javala [nom de famille] de [nom de la ville] au Vénézuéla. On avait certaines questions, particulièrement trois. Ma première question porte sur l'ouverture : est-ce que vous prévoyez quel sera le schéma de licenciement du standard d'Internet? On comprend qu'il y a certaines conditions qui s'appliqueront par rapport aux droits de propriétés intellectuelles et de Copyright. On voudrait également savoir quelles sont les attentes du panel par rapport aux décisions qui pourraient être prises par les organisations intergouvernementales, telle que l'UIT.

En troisième lieu, on voudrait savoir – parce qu'en principe, le conseil d'administration a dit qu'il se réservait le droit de recevoir des propositions de la communauté pour vérifier si elles étaient de l'intérêt de tous les publics dans l'écosystème. S'il était considéré que ces propositions n'étaient pas pertinentes, elles allaient être renvoyées à la communauté pour leur révision.

Donc, notre question serait : si le groupe s'engage à attendre à ce que la communauté révise leur proposition et les envoie une deuxième fois pour ne pas interrompre les délais ou si cela serait plausible dans les délais?

Finalement, on voudrait également savoir quelle est l'opinion du panel par rapport à l'amélioration du modèle multipartite qui a été proposé. Cette proposition nous semble être passée sur la majorité des utilisateurs partout dans le monde. Cependant, on a qu'un membre dans le conseil d'administration qui nous représente, on voudrait savoir quel est votre avis. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci, le Vénézuéla. Alissa? Russ?

RUSS HOUSLEY: Je vais répondre à la première question ayant trait à l'octroi de licence. Les normes de l'Internet de l'IETF ont toujours été disponibles librement pour être téléchargées. On n'a pas besoin de licence pour pouvoir obtenir ces documents.

Les licences sont disponibles pour ces documents et autorisent toutes les personnes à les traduire et à publier la traduction de ces documents. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci. Maintenant, Alissa.

ALISSA COOPER:

Je vais essayer de répondre brièvement à toutes vos questions. La première question sur le rapport avec les décisions prises au sein de l'UIT, je ne crois pas que nous ayons une relation stricte ou serrée. Je crois que ceux qui participent à l'UIT font attention sans doute au processus de transition et la même chose à l'envers – et vice-versa.

Et ils participent ces deux organes et je pense que tout ce qui se passe influence le travail, mais il n'y a vraiment pas de connexion directe formelle entre les deux organismes. Pour ce qui est de la question sur le processus pour que le conseil fasse la révision des propositions de transition et les envoie à la NTIA, comme je l'ai mentionné ce matin à l'interne au sein de l'ICG, nous avons discuté de nos ententes par rapport à ce processus-là, et je crois que nous allons continuer la discussion avec le conseil d'Administration, avec le personnel de l'ICANN, et nous espérons bien pouvoir vous donner des informations plus détaillées sur la manière de gérer cette situation.

Mais cette question nous est arrivée la semaine dernière et nous avons du temps pour évaluer comment ça va se passer avec le processus.

Je suis d'accord avec le sens implicite de la question à savoir que nous ne voulons pas que ce processus provoque des retards dans les délais prévus, et alors il faut travailler plus en détail pour analyser les délais.

Et la dernière question par rapport au conseil d'administration, c'est – ceci devait être présenté face au conseil et au sein de la communauté

de l'ICANN. Peut-être à partir des voies de responsabilité, on pourra présenter cette question, mais ce n'est pas du ressort de l'ICG.

MARTIN BOYLE:

Merci. Je voudrais faire quelques commentaires sur l'UIT. Nominet est en fait un membre du secteur et je vais faire partie de la délégation britannique qui assistera à la réunion des plénipotentiaires qui commencera la semaine prochaine. Cette réunion est un forum de discussion ou un forum de prise de décisions au sein de l'UIT.

Et à vrai dire, je ne peux pas prédire exactement ce que peut être la conséquence ou le résultat de ces débats.

Je dirais que ce forum de discussion que nous avons ici à travers les différents groupes de la communauté est ouvert à tous les gouvernements de plein droit pour participer. Et je crois que c'est l'approche directe que les gouvernements peuvent utiliser. Nous sommes le forum correct. Il peut y avoir d'autres opinions, comme peut-être celle de Kavouss qui est un représentant gouvernemental qui représente son propre pays dans les discussions. Mais je voudrais faire appel à l'UIT pour demander d'encourager ses membres à s'approcher — à donner ses opinions dans cet environnement. Sinon, le processus sera vraiment prolongé avec le mécanisme et l'approche de l'UIT.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci, Martin. Comme nous arrivons à la fin de la réunion, je vais passer la parole à Alissa Cooper pour faire les commentaires de clôture.

ALISSA COOPER:

Merci. Merci à tous d'avoir posé vos questions. Merci à tous ceux qui ont participé à distance, quel que soit l'heure local, et ils sont restées longtemps pour pouvoir participer. On a eu une discussion solide.

Pour fermer la session, j'aimerais dire deux choses. En premier lieu, comme vous pouvez voir dans la diapo, c'est le moment pour commencer à travailler. Alors, j'encourage tous ceux intéressés à la transition des fonctions IANA de participer activement dans ces processus. Nous sommes dans cette instance, il faut arrêter de parler et commencer à faire.

Deuxièmement, je veux dire qu'il ne faut pas attendre que d'autres nous donnent les idées pour les plans de transition. Si vous avez des idées, faites-les nous parvenir. Participez dans les processus communautaires pour pouvoir développer le plan de transition. Et c'est la manière de construire l'Internet.

Du point de vue de la procédure, ce groupe mènera demain une réunion de travail qui va commencer dans la salle West Side à 9 h 45. La réunion est ouverte aux observateurs sans droit d'interventions. Il n'y aura pas d'interactions avec des questions-réponses avec la communauté, mais si vous voulez, vous pouvez participer en tant qu'observateur en silence ou à travers l'Adobe Connect. Tous les détails sont sur notre site Web. Merci à tous de votre travail.

[APPLAUDISSEMENTS]

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]